

Image not found or type unknown



Plainte envers l'éducation de mon enfant

Par **sydney33**, le **13/03/2011** à **20:05**

Bonjour, je vous contacte car je viens de recevoir une lettre du conseil général de la direction enfance famille comme quoi il y a eu recueil des informations préoccupantes sur la situation de mon enfant, mes voisins du dessus sont alcooliques et dépressifs et m'ont dit qu'ils allaient déposer plainte aux services sociaux, je suis abasourdie par cette nouvelle ma fille va très bien je m'en occupe bien, oui elle pleure comme tous les bébés de 13 mois elle fait ses dents, bobo... je ne sais pas quoi faire, je suis seule avec ma fille en bon terme avec son père et actuellement au RSA je ne sais pas si je les appelle, prendre un avocat, merci de me répondre rapidement

Par **mimi493**, le **13/03/2011** à **20:50**

Contactez un avocat